

Interdit de pratiquer la médecine en France, pour abus sexuel sur ses patientes, François Suzanne, le gynécologue, chirurgien plasticien français continue ses activités au Cameroun.

Ce médecin dont la réputation n'est plus à démontrer avait réalisé la première intervention dans le domaine de la reconstruction mammaire immédiate, avec prélèvement de la paroi abdominale dans le traitement du cancer du sein.

En 2003, le gynécologue et chirurgien avait été condamné à deux ans de prison ferme et une interdiction définitive d'exercer en France pour une affaire de clichés de ses patientes dénudées dit-on, qui n'avaient rien à voir avec son travail et aussi des actes d'agression sexuelle sur cinq de ses patientes.

Ce pendant ce praticien exerce tranquillement au Cameroun, précisément au centre hospitalier de recherche et d'application en chirurgie endoscopique et reproduction humaine (CHRACERH). L'on apprend même que le gynécologue a pratiqué une intervention chirurgicale dans cette formation de référence dans la journée du 04 décembre.

Sa présence au Cameroun avait suscité les indignations tout azimut. L'activiste politique Marianne Ekane sur sa page Facebook avait écrire. « Condamné pour abus sexuel sur ses patientes, et interdit d'exercer la profession de médecin en France, le Dr Francois Suzanne (59ans) est médecin au Chracerh ».

« Il n'est pas raisonnable qu'un médecin avec une carrière aussi sale puisse venir aisément exercer au Cameroun. C'est néocolonialisme. Pourtant, il y a des gynécos camerounais meilleurs que lui, qu'on n'exploite pas. Nous avons toujours ce complexe d'infériorité, le Blanc connaît plus que nous. Ce qui n'est pas logique. Il est temps de sortir de ce dogme et faire confiance à nos frères noirs » regrettait déjà un observateur.

En attendant la réaction donc du gouvernement, Certains sources nous renseigne que le médecin François Suzanne serait pour l'heure en France et devra regagner le Cameroun dans les prochains jours question de s'occuper de ses patientes.
